ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-75 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

—o—

Les listes électorales pour 1903

Depuis deux jours est ouverte la période d'inscription sur les listes électorales; elle sera close, le 4 février à minuit.

Nous ne saurions trop recommander à nos amis, à nos lecteurs, de s'assurer de leur inscription.

Tous les jeunes gens qui auront vingt et un ans, avant le 1er avril prochain, et qui ont subi ou subiront prochainement le sort à Roubaix, seront inscrits d'office, sans démarches de leur part.

Les personnes qui sont venues se fixer depuis peu dans notre ville, les naturalisés et les réintégrés dans la qualité de Français doivent eux-mêmes réclamer leur inscription ou la faire réclamer par un électeur déjà inscrit.

Les conditions requises sont les suivantes: Etre Français et majeur, (21 ans), avant le 1er avril prochain; avoir six mois de « résidence » à Roubaix, pour le 31 mars 1903, ou à défaut de six mois de résidence, avoir établi son « domicile » à Roubaix, par une déclaration faite au bureau de la population.

Les fils de Belges nés en France avant le 1er avril 1882, peuvent aussi demander leur inscription sur la liste électorale.

—o—

Avis aux conscrits

Conformément à la loi sur le recrutement de l'armée, les listes de recensement des jeunes gens de la classe de 1902, sont affichées à l'entrée de la cour des Pompiers, côté gauche de la Mairie.

Les réclamations relatives aux maladies ne sont pas portées sur les listes; les jeunes gens qui auraient des observations à présenter, sont priés de les soumettre au bureau militaire ,rue Neuve, 2e étage.

Le tirage au sort aura lieu à Roubaix : pour le canton de Roubaix-Ouest, le jeudi 5 février 1903, à 9 heures et demie du matin ; pour le canton de *Roubaix-Est, le vendredi 6 février, à 8 heures trois quarts du matin* ; pour le canton de Roubaix-Nord, le samedi 7 février, à 8 heures trois quarts du matin.

Jusqu'à ce jour, 1201 jeunes-gens sont inscrits pour prendre part au tirage au sort de la classe 1902. Ils sont répartis comme suit : 251 dans le canton Ouest, 196 dans le canton Est, 454 dans le canton Nord.

—o—

Par mandat d'amener

En vertu d'un mandat d'amener de M. Davaine, juge d'instruction, à Lille, le sous-brigadier de sûreté Labbe a arrêté dans la nuit de vendredi à samedi, rue Neuve Racine, un ouvrier tisserand, Pierre-Joseph Duez, âgé de 37 ans, inculpé d'escroquerie. Il a été écroué samedi après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Alexandre Vernier, un tissrand, Jean-Baptiste Mériaux, 55 ans, rue de Soubise, 14, s'est contusionné l'épaule droite ; 15 jours de repos.

— A la Coopérative « La Paix », un brigadier boulanger, Alphonse Snick, 18 ans, rue Ampère, 18, a été contusionné au thorax ; trois semaines.

— Chez C. Duyck, un mouleur René Surquin, 21 ans et demi, demeurant rue des Fondeurs, a été blessé au bras gauche ; 15 jours de repos.

— Chez Etienne Motte et Cie, un bacleur Alexandre Depraetter, 13 ans et demi, rue de Roubaix, maison Lemaire à Wattrelos, a été blessé au médius gauche ; 15 jours de repos.

— A la brasserie de l'Union, un chauffeur, Emile Ramacker, 30 ans, rue de Menin, 20, s'est donné une entorse du pied gauche ; 20 jours de repos.

— Chez Louis Grau, un chaudronnier, Jean Devestele, 35 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, 278, a été blessé à la main gauche ; 10 jours de repos.

—o—

Convoi Civil

Aujourd'hui, à 3 heures, auront lieu les funérailles civiles du jeune Albert Potter, décédé à Roubaix, le 3 janvier, à l'âge de 2 ans et demi.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Monge, 3, à 2 heures trois quarts.

—o—

POUR LE NOUVEL HOPITAL

Voici les souscriptions recueillies le 3 janvier 1903, à la Mairie :

Détail de la somme de 85 francs souscrite par les enfants de M. Eugène Motte :

M. Eugène Motte fils, 17 ans, 17 fr. — Mlle Suzanne Motte, 15 ans, 15 fr. — Mlle Claire Motte, 14 ans, 14 fr. — M. Robert Motte, 13 ans, 13 fr. — Mlle Lucie Motte, 11 ans, 11 fr. — M. François Motte, 9 ans, 9 fr. — M. Antoine Motte, 4 ans, 4 fr. — M. Michel Motte, 2 ans, 2 fr. — Personnel de la maison Motte-Bossut fils et Mengers, 28 fr. 90. — MM. Grandvarlet Paul, 53, rue des Arts, 200 fr. — Réquillart frères, 82, boulevard de Paris, 1.000 fr. — Anonyme, 200 fr. — Bourgeois Edmond, teinturier-apprêteur, 121, rue du Coq Français, 1.000 fr. — Bourgeois Arthur, 131,rue du Moulin, 1.000 fr. — Société des produits chimiques de Croix, 500 fr. — R. Perrody et Cie, à Paris, 200 fr. — Alphonse Haillard et Cie, produits tinctoriaux, à Suresnes, 200 fr. — Stewerlynck Gustave, représentant, à Lille, 200 fr. — Bergerat Léon, représentant, 64, rue de Wazemmes, à Lille, 50 fr. — Minart Albert, représentant, à Lille, 50 fr. — Anonyme, à Lille, 25 fr. — Mme Cordelette Mina, épicière, rue de Croix, 2 fr. — Total, 4.655 fr. 90. — Souscriptions antérieures, 1.294.273 fr. 80. — Total au 3 janvier 1903, 1.298.929 fr. 70.

—o—

Libre-Pensée Roubaisienne

Les membres de la société « La Libre-Pensée Roubaisienne » sont invités, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, à assister dimanche, 4 janvier, à 6 heures du soir, à la fête familiale.

Comme les années précédentes, il sera fait une distribution de jouets, de bonbons et d'oranges, aux enfants des sociétaires au-dessous de douze ans. Aux femmes des sociétaires, la commission a décidé d'offrir un punch. Tous les sociétaires devront être porteurs de leurs cartes.

—o—

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

DANS LA POLICE. — Le commissariat de police du 4e arrondissement, actuellement situé rue Saint-Joseph, va être *prochainement* transféré dans un immeuble de la place du Progrès, ce qui amènera la suppression du poste s' utile du pont Morel.

REVISION DU TARIF DE L'OCTROI. — Par décret du 31 décembre 1902, le tarif d'octroi révisé par le Conseil municipal, a été approuvé.

Les modifications comportent une taxe de 0 fr. 30 sur les vins en bouteilles et une diminution de 0 fr. 10 au kilo, au lieu de 20 centimes, pour les savons durs de qualité commune, — une diminution de 50 centimes, de la taxe de 1 fr. par 100 kilos, sur le plâtre et la chaux hydraulique, — une diminution de 50 centimes, de la taxe de 1 fr. 50 par 100 kilos, sur les tuyaux en ciment. En outre, les carreaux sont taxés au mètre carré et non plus au poids.

DANS LES POSTES ET TELEGRAPHES. — Mlle Daniel, postulante, est nommée à Roubaix, Fosse-aux-Chênes. Mlle Magné, employée à Roubaix, Fosse-aux-Chênes, passe à Dunkerque (téléphone). Mlle Brifaut, ex-receveuse, est nommée employée à Roubaix, Fosse-aux-Chênes. Mlle Duval, employée à Tourcoing (téléphone, passe à Roubaix (*téléphone*).

—o—

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, dimanches et fêtes, matinées de 4 h. à 6 h. 1/2, à l'**EDEN-CONCERT**, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix (à côté du café de l'Harmonie).

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE-HIPPODROME

TOURNEE VAST. — Aujourd'hui dimanche, 4 janvier, deux représentations de FROUFROU, pièce en 5 actes de MM. Meilhac et Halévy.

Matinée à 3 heures et demie. (Bureaux à 2 heures trois quarts.

Soirée à 8 heures un quart. (Bureaux à 7 heures trois quarts).

MOUNET-SULLY ET « LES BURGRAVES. — M. Mounet-Sully, doyen sociétaire de la Comédie Française viendra jouer dans « les Burgraves », le dimanche 25 janvier, au théâtre de l'Hippodrome, le rôle de Job où il a obtenu à Paris un succès au moins égal à ses triomphes de Hamlet et d'Œdipe.

C'est là une grosse nouvelle, une bonne aubaine pour les amateurs de pure poésie et de grand art. *Ce sera une admirable soirée où bien des spectateurs* se verraient privés du plaisir d'assister au spectacle si tous les fervents de Hugo et de Mounet Sully se rendaient au théâtre.

Une œuvre aussi puissante servie par un artiste aussi grand. Quel plus beau programme pouvait-on imaginer. Nous en devons la joie à M. G. La Bruyère, ce jeune impresario, dont les moindres entreprises affectent toujours un caractère de beauté et d'esthétique. D'entente avec l'exécuteur *testamentaire de Victor Hugo*, avec M. Mounet-Sully qui, à cet effet, a pris son congé régulier, il a organisé les *Burgraves* avec toute la somptuosité que comporte une œuvre aussi romantique et aussi débordante de vertu lyrique.

Nul doute que les conditions parfaites où se présente ce spectacle, ne contribuent à faire de la soirée des *Burgraves* un long, un légitime triomphe au poète V. Hugo, et au grand comédien Mounet-Sully.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 3 janvier 1903

Naissances. — Giovanna Dumortier, rue Bell,58. — Georges Vermylen, rue Daumartin, 37. — Marcel Millecamps, boulevard de Cambrai. — Albert Rusquart, rue Marc Séguin, cour Caby, 13. — Jeanne Hoebeke, rue Nabuchodonosor, cour Dupont, 3. — Paul Kuhn, rue de l'Epeule, 50.

Décès. — Jean Legros, 88 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 50. — Romaine Ghisdal, 74 ans, ménagère, rue Carpeaux, 5. — Emérance Dumoulin, 2 *mois, rue Magenta*, 2. — Rachel Verhelle, 2 mois, rue du Moulin, 58. — Pierre Delannoy, 65 ans, propriétaire, rue Daubenton, 103. — Augustine Vandevoorde, 4 mois, rue Blanchemaille. — Albert Pottier, 2ans, rue Monge, 3. — Adolphe Lemarre, 67 ans, teinturier, boulevard Montesquieu, 4.

—o—

BONNE AFFAIRE à gros revenus

La Santé rendue à tous par la **CREME NORVEGIENNE** Michel Hansen, émulsion d'huile de foie de morue pure aux hypophosphites et aux glycérophosphates.

Dépôts : à **Roubaix**, pharmacie Gerreth, 15, rue du Chemin-de-Fer ; à **Tourcoing**, pharmacie Bernamont.

TOURCOING

Musique et théâtre

M. Cordier, adjoint au maire, disait dimanche dernier au banquet de la Musique municipale :

« Il n'est pas besoin de l'affirmer, Tourcoing tient beaucoup à sa vieille réputation artistique. Tout le Nord n'est-il pas d'ailleurs, contrairement à ce qu'a osé dire autrefois un quotidien de Paris, une pépinière d'artistes!... »

M. Cordier avait raison; le Nord, et en particulier notre département, a toujours été extrêmement productif en chanteurs et en musiciens.

On sait, par exemple, que notre bonne ville de Tourcoing n'est pas, tant s'en faut dépourvue de sociétés musicales et chorales, les finances municipales en savent quelque chose.

En effet, d'après le budget primitif communal pour 1903, auquel nous empruntons les quelques chiffres suivants, le nombre des sociétés de chanteurs et musiciens subventionnées par la ville est de « vingt-quatre ».

En tête, s'inscrit la « Musique municipale » pour 6.800 francs (y compris le traitement du chef, soit 3.800 francs).

Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler que la démission de M. Grisey a rendu cet emploi vacant, et annoncer que la nomination du nouveau chef — qui est officieusement désigné et dont on dit le plus grand bien — n'est plus qu'une question de temps.

Après la « Musique municipale » les sociétés les plus favorisées sont : Les Orphéonistes « Crick-Sicks » et l' « Harmonie du Blanc-Seau » qui se voient allouer chacune 1500 fr. puis la «Société des Concerts symphoniques», qui obtient 800 francs.

Dix-huit autres sociétés, parmi lesquelles « La Fraternelle », l' «Harmonie de la Croix-Rouge », la « Grande Fanfare », celle du « Point Central », les « Intimes », l' « Orphéon des Travailleurs », etc., etc., reçoivent chaque année, des subventions variant de 200 à 700 francs.

Bref, la totalité des crédits inscrits pour ces vingt-quatre sociétés s'élève à la fort respectable *somme de « dix-huit mille deux cent* cinquante francs. »

Il va sans dire qu'en dehors de ces associations musicales ou chorales subventionnées, il en existe d'autres également intéressantes, mais que l'état actuel des finances municipales ne permet pas, pour l'instant, d'encourager *pécuniairement*.

Oui, nous pouvons le dire sans craindre de nous attirer un démenti sérieux, valable, Tourcoing est une des villes de France où la musique et tout ce qui s'y rattache est le plus en honneur.

***

L'expérience tentée cette année, où plutôt l'an dernier, par l'administration municipale, l'a du reste encore bien prouvé.

Jadis, du temps où notre édilité, obéissant à des raisons critiquables sans doute mais justifiées par les difficultés d'établir le budget communal dans une ville éprouvée comme la nôtre le fût, marchandait son appui financier à l'art théâtral, faisait de cette question une sorte d'adjudication, de mise au rabais, les représentations théâtrales n'étaient point suivies, elles n'avaient lieu que devant un public très restreint, qui se faisait chaque jour de plus en plus rare.

Notre bon renom artistique devait fatalement en souffrir.

L'Administration municipale le comprit. Et du jour où, ayant desserré un peu plus fort sa bourse, elle put trouver un directeur digne de notre scène et de notre public de musiciens, les tourquennois reprirent en foule le chemin du théâtre.

Il est même dès maintenant à présumer que sous peu le goût artistique et théâtral s'étant plus que jamais développé, la salle Leverrier ne devienne trop exiguë, et que la nécessité de l'édification d'un théâtre plus vaste et mieux approprié ne se fasse bientôt sentir.

M. A.

—o—

Réunion de commission municipale

La Commission du Gaz *se réunira demain*, lundi 5 janvier, à deux heures et demie du soir, à l'Usine à gaz.

Objet de la réunion : Inventaire ; marché de charbon à passer pour l'Usine d'électricité, s'il y a lieu.

—o—

Pigeons voyageurs

La société « Le Biset », établie chez le citoyen Arthur Lefebvre, rue de Wasquehal, à Tourcoing, organise pour le dimanche 12 avril, jour de Pâques, un grand concours de pigeons (lâcher à Arras).

—o—

Arrestation d'un expulsé

Le service de la sûreté a arrêté vendredi soir un sieur Charles Vanmansel, 50 ans, cordonnier, demeurant en logement rue Sainte-Ursule, pour infraction à une mesure d'expulsion prise contre lui en 1896.

Cet individu a été transféré à Lille.

—o—

L'Union Tourquennoise

C'est le dimanche 1er février, à quatre heures du soir, que la Société Municipale de Gymnastique donnera sa fête d'hiver, dans la salle des fêtes de la place Leverrier.

Nous savons avec quel éclat l'*Union Tourquennoise* organise ses fêtes auxquelles toute la ville assiste ; nous sommes persuadé qu'elle aura, cette année, le succès des fêtes précédentes.

La commission se réunira mercredi prochain, pour arrêter définitivement le programme qui comprendra quelques numéros sensationnels ; nous en reparlerons dans un prochain numéro.

—o—

Les rentes des travailleurs

Chez Herbaux-Thibeauts, filateur, un rattacheur Charles-Henri Beulque, 33 ans, rue Auber, 41, a été brûlé au bras droit.

12 jours d'incapacité de travail.

— Dans la filature Louis Destombes-Grau, une soigneuse, Marie Vermerch, 17 ans, rue d'Iéna, (Blanc-Seau), a eu le majeur et l'auriculaire droits écrasés entre le peigne et le rouleau de son métier.

20 jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 3 janvier 1903

Naissances. — Hector Laude, rue du Touquet, 43. — Georges Favorel, rue du Touquet, 125.

Publications de mariage. — Firmin Debacker, teinturier, rue de l'Epinette, 111, et Céline Dequenne, soigneuse, à Mouscron. — Prosper Hof, journalier, rue des Flandres, 15, et Zénobie Vanmaele fileuse, rue des Flandres, 15. — Alphonse Herbaux, comptable, à Tourcoing, et Jeanne Coupin, sans profession, à Mouvaux. — Eugène Jourdain, industriel, rue de la Gare, et Madeleine Delattre, sans profession, à Amiens. — Julien Leclercq, couvreur, rue du Nord, 19, et Natalie Carrain, couturière, rue du Chêne-Houpline. — Henri Lecroart tisserand, rue de Beauvais, et Maria Vandekerkhove, soigneuse, rue de Metz. — Alfred Leruste, ébéniste, rue du Bus, 24, et Gabrielle Lenteigné, couturière, rue de la Gare, 86. — Julien Lorthiois, sans profession, à Tourcoing, et Héléna Desurmont, sans profession, à Paris.

Décès. — Noël Vanlaethem, 12 jours, rue Jourdan, 37. — Florentine Desquiens, 76 ans, rue du Congo. — Henri Suin, 45 ans, rue du Touquet, 42.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

A QUI LE COUVRE-CHEF ? — Hier matin, un képi de soldat du génie a été trouvé dans le train qui quitte la gare de Lille à sept heures pour Roubaix, par le nomme Victor Tricoit, soldat au 27e d'artillerie.

Le képi, qui ne porte aucun matricule, a été déposé au commissaire de Croix.

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — L'état civil de Croix a enregistré pendant l'année 1902 : 384 naissances, 246 décès, 126 mariages et 4 divorces.

LES MEDAILLES. — L'ex-zouave Ferdinand Gossens vient de recevoir la médaille du Sahara.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Marie Damman, rue Courbet, 35. — Marie Beaumont, avenue Le Notre, 24.

WASQUEHAL

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Jules Vyncke, rue Cocheteux. — Germaines Dekeyser, hameau du Plomeux. — Marie Lombart, rue du Noir-Bonnet.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Les douaniers de service au poste de Toufflers ont mis en état d'arrestation le nommé Auguste Boddaert, 44 ans, peintre, demeurant à Charleroi, qui était porteur de 1 kg. 800 de tabac haché et en poudre, de provenance étrangère.

Boddaert a été conduit à la gendarmerie de Lannoy et dirigé sur Lille.

LE NORD

LILLE

LIRE PLUS HAUT :

Le recours en grâce de Bouche.
Un suicide au revolver à Lille.
L'assassinat de Mme Oudart.
Grave affaire de détournement dans une banque lilloise.

—o—

Bonne année

Eugénie Roudder, demeurant 33 rue Neuve, est une prêtresse de Vénus qui, à l'occasion, ne refuse pas de servir Mercure, dieu des voleurs, et de se servir elle-même dans la poche de ses clients. Mais Mercure ne défend pas toujours les siens contre les entreprises de la police.

Eugénie Roudder avait emmené, la nuit du 1er au 2 janvier, dans une chambre de la rue des Oyers, un client et avait profité de son sommeil pour lui subtiliser un portemonnaie, contenant 34 francs. Le client n'a pas trouvé de son goût cette façon de se faire offrir des étrennes et a prévenu dame police.

Eugénie Roudder a été arrêtée, hier, par le service de la Sûreté.

—o—

La reconnaissance de ma tante

Léonie Wallerand, 52 ans, demeurant rue de la Vignette, 35, a fait l'objet, au 5e arrondissement, d'un procès verbal pour vol d'une reconnaissance du Mont-de-Piété, appartenant à Madame Tochard, demeurant à la même adresse.

—o—

Les vols

Philomène Fuchaux, 30 ans, journalière, demeurant 2, rue du Prieuré, a été arrêtée, hier, pour vol de numéraire et d'une montre en argent au préjudice de M. Victor Marchandise, demeurant rue des Robinets, 37. Après avoir été interrogée par M. le commissaire de police du 3e arrondissement, elle a été déférée au parquet.

—o—

Malade dans la rue

Hier, vers 1 heure, un passant a été frappé d'une congestion cérébrale, rue d'Arcole. Relevé, il a *été conduit chez M. le docteur Corewitz qui lui a* donné des soins et a ordonné son transfert à l'hôpital de la Charité en voiture d'ambulance.

Le malade paraît âgé d'une cinquantaine d'années. On n'a pu établir son identité, car il était privé de l'usage de la parole.

—o—

Fatale imprudence

Vendredi, vers 7 heures du soir, M. Denis Defrenne, tisserand, âgé de 23 ans, et demeurant à Mons-en-Barœul, passait rue Pierre-Legrand. Il voulut, malgré les appels du conducteur, traverser la voie au moment de l'arrivée d'un car électrique. C'est en vain que des amis voulurent également *l'empêcher de commettre cette imprudence.*

M. Denis Defrenne fut renversé et blessé peu grièvement à l'arcade sourcilière droite et à la lèvre inférieure. Après avoir reçu les soins du docteur Huart, il a été reconduit chez lui par deux de ses amis.

—o—

Méfiez-vous

Sous ce titre, nous avons relaté ces jours derniers, un vol dont fut victime Mme Cornélis rue Doudin. Cette dame avait reçu la visite d'une femme assez bien vêtue qui lui avait offert de lui acheter à un prix supérieur à leurs valeurs nominales toutes les pièces grecques qu'elle aurait en sa possession.

Naturellement Mme Cornélis accepta et pendant qu'elle recherchait les pièces grecques avec l'inconnue dans un coffret ou elle met son argent, cette dernière lui subtilisa très adroitement quatre louis de vingt francs.

La police a arrêté hier matin, une nommée Joséphine Meyer, 20 ans, originaire de Paris, habitant avec sa mère dans une modeste roulotte à Ronchin, qui se servant du procédé qui coûta si cher à Mme Cornélis, enleva à une dame Thérèse Mathay, marchande de chaussures, 147, rue des Postes, une somme de 5 francs. Joséphine Meyer avait été signalée dernièrement au service de la sûreté, comme ayant tout dernièrement exploité avec le même truc la crédulité de Mme Prost, marchande d'articles d'éclairage, rue de Bailleul. Mme Prost s'était aperçue aussitôt après le départ de Joséphine Meyer de la disparition de 30 fr. 70.

Peut être cette femme est-elle la voleuse de la dame Cornélis. L'enquête ouverte par M. le commissaire de police du 6e arrondissement nous fixera à ce sujet.

—o—

Académie de Winter

Lundi 5 janvier, à 8 heures et demie du soir, 20, rue de l'Orphéon, conférence par M. Raphaël Gasperi, artiste peintre, sur *Le grand peintre Carolus-Duran*.

Nombreuses projections.

—o—

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

LES MENDIGOTS. — Un journalier, âgé de 19 ans, a été arrêté, hier, au 6e arrondissement, pour mendicité, rue des Sarrazins.

LES AVARIES. — Durant la semaine écoulée, il a été saisi à l'abattoir, 382 kilos de viande de bœuf, 696 kilos de viande de vache, 62 kilos de viande de veau, 58 kilos de viande de mouton et 209 kilos de viande de cheval, impropres à la consommation.

LA TOMBOLA DE L' « ARBRE DE NOEL ». — Le tirage de la tombola de l'*Arbre de Noël*, aura lieu aujourd'hui à trois heures, au Palais-Rameau, sur les roues de la maison Fichet, gracieusement prêtées.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE
(Direction A. Bourdette)

Dimanche 4 janvier. — MICHEL STROGOFF, pièce à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux, de MM. Dennery et Jules Verne.

LES PETITES BREBIS, opérette en 2 actes, musique de L. Varney.

Bureaux à 6 heures. — Rideau à 6 h. 1/2.

Places gratuites de 6.801 à 7.200.

HIPPODROME LILLOIS. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grande représentation par la célèbre troupe « Novelty-Variétés ». — Attractions multiples et de premier ordre.

Les Dimanches et Fêtes, matinée à 3 heures.

THEATRE POPULAIRE DE « L'UNION DE LILLE », 147, rue d'Arras. — Direction : M. Benet. — Dimanche 4 janvier, première représentation de *Les Crochets du Père Martin*, drame en 3 actes.

Dernière de l'immense succès : *Monsieur chasse*, comédie en 3 actes.

Le spectacle commencera par *L'Etincelle*, comédie en 1 acte.

Bureaux à 6 heures. — Rideau à 6 h. 1/2.

On peut prendre ses cachets d'avance sans payer aucun supplément.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

ACCIDENTS. — Vandervoot Arthur, âgé de 18 ans, demeurant à Ploegsteert (Belgique), occupé en qualité d'ouvrier de filature chez MM. Dubois, Charvet et Colombier, filateurs, rue de Flandre, en nettoyant une peigneuse à la marche, a eu la main prise entre la demi-lune et la grille. Le docteur Vincent, qui lui a donné les soins, a constaté des plaies à plusieurs doigts de la main droite, qui nécessiteront une incapacité temporaire de 3 semaines.

— Pallier Jean, âgé de 41 ans, demeurant au Pont de Nieppe, occupé chez MM. Thilleur, Decherf et Lourme, filateurs, en qualité de surveillant en simeur, a eu le bras engagé dans les rouleaux de pression d'une machine à peigner. Le docteur Vanuxem, de Nieppe, a constaté une fracture de l'avant-bras gauche avec entorse du poignet. Les suites probables pourront entraîner une incapacité temporaire de 3 mois.

ETAT CIVIL du 31 décembre. — *Naissance.* — Gaston Rondelez, rue des Murets, maison Mahieu, 34.

Décès. — Alfred Lagache, 50 ans, rue des Quais, 75. — Henri Prévot, 23 ans, rue St-Jean. — Henri Hennebelle, 62 ans, rue du Pont-de-Beauvais, 33.

ETAT CIVIL du 2 janvier. — *Naissance.* — Madeleine Meurisse, rue de Flandre, cour Thieffry, 22.

Décès. — Edouard Diérickx, 71 ans, Chemin-Vert, 3. — Célina Facheau 65 ans, rue Denis-Papin.

ETAT CIVIL du 3 janvier. — *Naissance.* — Vanhecke Jules, rue Soiferino, 40.

Publications. — Edouard Coco, domestique à Armentières et Monique Doutreligne, retordeuse à Tourcoing. — Ignace Lambin, employé de commerce à Armentières et Jeanne Bouyer, sans profession à Anzin. — Charles Belval, jardinier rue Neuve, 5 et Sophie Muguet, lingère, rue des Jardins, 18. — Achille Debosscker, sans profession rue des Chaufours, 45,et Anna Chuffart, sans profession, rue Sadi-Carnot, 37. — Henri Chombart, tisseur, rue Béranger, 26 et Marie Scat, bobineuse, même adresse. — Gustave Debeni, tisseur, rue de Messines et Marie Leleu, dévideuse, rue Marceau, 108. — Etienne Vanoye, sans profession à Amiens et Alice Wanin, sans profession, rue St-Charles, 4. — Emile Gotrand, confiseur à Armentières et Renée Krléger, foraine à St-Gilles-lez-Bruxelles. — Gustave Havet, comptabie à Armentières et Marie Plamont, sans profession à Comines.

Décès. — Adelaïde Huguebart, 80 ans, rue Philippe-de-Girard, 5.

LA MADELEINE

ACCIDENT. — A la filature de la Société Anonyme de Pérenchies, sise rue du Pré Catelan, à La Madeleine, une varoneuse, Elisa Loridan, âgée de 15 ans, demeurant à Pérenchies-Barœul, voulut monter sur un tuyau, afin de travailler sur une partie élevée de son métier, lorsqu'elle glissa et se fit une entorse au pied gauche.

M. le docteur Benoit a prescrit une incapacité de travail de 15 jours.

HAUBOURDIN

L'UNION HAUBOURDINOISE. — Le Comité de la Société de gymnastique « l'Union Haubourdinoise » a décidé, dans sa réunion de fin d'année, de participer au grand concours de gymnastique, organisé par la société la « Liberté » de Tournai, et d'assister, avec une section en armes, à la manifestation franco-belge, en l'honneur du monument français, élevé à Tournai, à la mémoire des soldats français morts sous les murs d'Anvers.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Franchomme et Fauchille, chocolatiers, un ouvrier biscuitier, Louis Gallerand, âgé de vingt ans, demeurant sentier du Plouich, a été brûlé à l'épaule droite par un gril.

Le docteur Tonnel, qui lui a donné ses soins, a prescrit un repos de dix jours.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

DANS LA CAVE. — Mme France, née Deblécher Agnès, 53 ans,demeurant avenue Duchesnois, est tombée hier, en descendant à la cave, si malheureusement qu'elle se fractura la cuisse gauche.

Elle a reçu des soins du docteur Boulogne.

AU MUSEE. — Le musée de Valenciennes va s'enrichir de plusieurs œuvres, provenant d'un legs de M. Emile Breton, de Courrières, pour en jouir après le décès de Madame Breton.

SAUVONS-NOUS. — La garnison exécutera des tirs lundi, mardi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine, de 11 heures et demie du matin à 2 heures de l'après-midi.

FRESNES

CHUTE. — *Vendredi, dans la matinée, M.* Schmidt, brasseur, passait dans la rue des Postes, lorsque tout à coup il glissa et tomba sur le dos, au bord du trottoir. On dut le reconduire à son domicile.

Le docteur Ringot, appelé de suite constata qu'il n'y avait aucune blessure grave.

COUPS. — Vendredi, vers une heure de l'après-midi, éclata une bataille, qui, sans l'intervention des personnes présentes, aurait pu avoir de graves conséquences. Cela se passait dans la rue de l'Abreuvoir. La bataille dura au moins une demi-heure ; des coups furent échangés, sans gravité, toutefois.

HELESMES

RIXE. — Une rixe a éclaté hier dans la matinée, chez Rudenthiotat, entre les cousins Rudent et Herbomez. Ceux-ci étaient venus se souhaiter les vœux de bonne année. Survint une discussion. La fille Marie Rudent, 26 ans, s'arma d'un tisonnier et en frappa Herbomez, qu'elle blessa grièvement. On dut le reconduire en voiture à son domicile.

Un docteur lui donna les premiers soins et lui ordonna un repos de quinze jours.

ANZIN

EXPLOITS BACHIQUES. — Deux habitants de la rue de Condé, X..... et Y...., ayant sans doute rendu trop de visites de bonne année, se trouvaient en état d'ivresse, sur la voie publique.

Un agent les rencontra, qui leur conseilla de rentrer chez eux, mais les ivrognes n'en voulurent entendre et *ripostèrent* par des coups de poing.

On réussit enfin à conduire au poste les deux récalcitrants, auxquels procès-verbal fut dressé.

ONNAING

AIE ! — Désiré Senn, monteur aux ateliers Lemaire ,a eu le doigt majeur de la main gauche pris dans la manivelle d'un cric.

Un chômage de 12 jours sera la conséquence de la blessure.

ABSCON

GENEROSITE CAPITALISTE. — Un confrère nous apprend que « Mme de Rotours a donné satisfaction à ses fermiers d'Abscon, en leur accordant une diminution de fermage. »

Parions que la noble propriétaire, s'il s'agissait par, une loi, d'établir le droit ,pour les fermiers, quand l'année est mauvaise de s'exempter de payer le fermage ou du moins de partager la perte, ne ferait plus preuve d'une telle générosité et de tant de sollicitude.

ARRESTATION. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation pour vagabondage, le sieur Charles Delfosse, 25 ans, originaire de Cambrai.

SAINT-AMAND

POUR MONTER NOTRE MENAGE. — Une jeune faïencière de 15 printemps, Louise Q...., ouvrière de la maison Folscheid, a été surprise dérobant un pot et d'autres objets de faïence.

Le contremaître a déposé une plainte à la police

DENAIN

RIXE. — Hier, après avoir fêté Bacchus jusque 4 heures du matin, une rixe est survenue entre les sieurs Canonne Léon, 18 ans et Dolniauski, 31 ans. Au cours de la bagarre, Canonne a frappé son adversaire de deux coups de casse-tête.

COUPS DE POING. — Les frères Degauge ont déposé une plainte à la gendarmerie pour une rixe survenue entre eux. Après avoir fait le partage des biens chez le notaire, ils se sont distribué des coups de poing dans la rue.

RAISMES

LES RATTENDEURS. — M. Dayez, 17 ans, usinier au Plouich, retournait jeudi, vers 10 heures du soir, chez ses parents, rue de Vicoigne.

En passant sur la place il fut accosté par un individu qui s'était blotti derrière le kiosque et qui, l'empoignant par derrière, voulait lui faire le coup du « Père François ».

Dayez réussit à se dégager, et s'enfuit, poursuivi jusque sur la route par son agresseur qui, désespérant sans doute de l'atteindre disparut alors d'un autre côté.

La gendarmerie a été prévenue.

ESCAUDAIN

LA JAUNISSE. — On annonce pour aujourd'hui, dans notre commune, une invasion de serins « gros becs, venant de Valenciennes pour piailler contre le syndicat.

Nous craignons vivement que la séance manque d'échos et que le millet soit rare dans la cage.

Demandez plutôt à Lanoir des nouvelles de son passage.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MONCHECOURT

EN GIBELOTTE. — Un voleur, qu'on n'a pas encore pu découvrir a fait, l'une de ces dernières nuits, une rafle de lapins. Chez M. Griffon, il en a pris 18 et chez Mme Lefèvre, 5. Déjà l'année dernière, on avait volé toutes les poules de M. Lefèvre.

WAGNONVILLE

AU VOLEUR ! — Vendredi, vers onze heures du soir, deux individus inconnus ont pénétré dans le dortoir de l'Ecole d'Agriculture de Wagnonville, où ils ont dérobé trois draps.

Ces malfaiteurs ayant été dérangés par deux élèves, ont pris la fuite et n'ont pu être rejoints.

ANICHE

OBSEQUES. — Les funérailles du citoyen Albert Taine auront lieu le lundi 5 janvier, à neuf heures du matin.

Rendez-vous au siège social, à huit heures et demie, pour se rendre à la maison mortuaire, rue Denfert-Rocherau.

SIN-LE-NOBLE

AVIS AUX AMATEURS. — Le lundi 12 janvier 1903, à deux heures du soir, à la mairie de Sin-le-Noble, adjudication publique :

1° Fourniture des lampes électriques municipales en 1903 ; 2° Fourniture du charbon nécessaire aux écoles communales et aux services municipaux en 1903.

Prendre connaissance des conditions au secrétariat de la mairie.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

NEUVILLY

VISION DE FROCARD. — M. le curé a fait un rêve.

Il ne s'est pas beaucoup creusé l'entendement, du reste, pour, lorsqu'il s'est détaché des bras de Morphée et sorti de ses draps sacerdotaux, rédiger et offrir à ses chères brebis de Neuvilly le récit du songe en question. Il ne faut pas demander à M. le curé plus qu'il ne convient ; aussi s'est-il contenté de publier, dans son petit *Lacrymatoire Paroissial*, quelques pages de Lamennais.

Il aurait bien dû d'abord nous dire ce qu'il pensait du prêtre révolté, du penseur rebelle à l'autorité romaine, que fut son auteur. Mais on ne pense pas à tout, et M. le curé n'a pas tout appris au séminaire.

Il n'a même pas tout compris, car, après la prose enflammée et chaotique de son écrivain, il a essayé de formuler une conclusion qu'il nous faut soumettre à nos lecteurs :

« A quoi bon songer à attirer l'attention du lecteur sur la situation faite actuellement aux catholiques ? Déjà le rapprochement s'est fait dans son esprit, entre ce qui, en 1830, semblait un rêve et ce qui est, en 1902, une réalité. Le fin mot de la guerre faite à Jésus-Christ et à son Eglise, est celui-ci :

« Le Christ qui nous a enlevé la liberté de la chair et la liberté du péché. »

Ah ! certes, ce motif-là, les sectaires le tiennent secret, ils auraient honte de l'avouer, mais c'est *leur* vrai motif. Pour couvrir celui-ci, ils en invoquent d'autres qui sont faux.

Les moyens proposés ont tous été mis en œuvre mais n'ont pas réussi comme ils l'auraient désiré : le peuple a un bon sens avec lequel ils n'avaient pas compté. »

Un aveugle reconnaîtrait tout de suite le style charitable du doux et chaste pasteur. Comme on le voit, ses